

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Date de convocation :

30 mars 2022

Date d'affichage :

30 mars 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGARDEAU**

Séance du 07 avril 2022

L'An deux mille vingt-deux, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur. Pascal BARBERET, Maire

Présents : Pascal BARBERET, Christine SIGONNEAU, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Serge SAUVAGERE, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Florence CAPITAIN, Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Élisabeth NOYEMIAN), Céline PORTOLES, Céline PARIS,

Secrétaire de séance : Pascal BARBERET

OBJET DE LA DELIBERATION

VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT DU « CLOS ST JEAN » 2022

Vu la délibération 2022-05 du 17 mars 2022 créant le budget,

Conformément à l'instruction comptable M 14,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'équilibre du Budget Lotissement du « Clos St Jean » pour l'année 2022 comme suit :
- section fonctionnement : dépenses et recettes pour un montant de 600 000.00 €
- section investissement : dépenses et recettes pour un montant de 600 000.00 €
- **CHARGER** Monsieur le Maire et lui **DONNER** tout pouvoir d'exécuter le budget Lotissement du « Clos St Jean » 2022

Après avoir délibéré, à l'unanimité le conseil

- **APPROUVE** le budget Lotissement du « Clos St Jean » 2022
- **CHARGE ET DONNE** au Maire tout pouvoir pour l'exécution de ce budget

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.
Ont signé tous les membres présents.

Le Maire

Pascal BARBERET

